

*Le rôle des RTE pendant la pandémie et la vague anversoise : une
approche supra-locale à la réapparition d'une pandémie locale :
préconditions, outils, approche : les leçons apprises et les facteurs de
succès critiques*

Cathy Berx - gouverneur de la province d'Anvers

Dès le déclenchement de la crise Covid-19 en Belgique, les gouverneurs ont été étroitement impliqués dans la gestion de crise. Début mars 2020, ils ont reçu l'ordre d'interdire, par arrêté de police, les grands événements. Certains gouverneurs ont déjà annoncé une phase provinciale en amont de la phase fédérale. Dès lors, ils ont concerté d'abord quotidiennement, beaucoup plus tard tous les deux jours, et enfin hebdomadairement, pour aider à gérer la crise sanitaire. Les rôles des gouverneurs étaient très divers et ont considérablement évolué tout au long de la crise. En raison de la spécificité du contexte épidémiologique de la province et/ou de plusieurs villes et municipalités, ils pourraient également diverger entre les provinces respectives.

Quels étaient ces rôles ? Dès que la phase fédérale a été officiellement proclamée, toutes les mesures nécessaires pour protéger la santé des personnes et sauvegarder le système des soins de santé ont été prises par le Conseil national de sécurité. À partir de ce moment, les gouverneurs ont concerté quotidiennement, et comme la situation se stabilisait, peu à peu moins fréquemment, avec le Centre national de crise du gouvernement. Les gouverneurs ont informé le Centre de crise de la situation sur le terrain, et notamment des nombreux besoins. Ceux-ci étaient énormes, surtout au début.

Pour nommer certains des principaux besoins : 1) des données de qualité, à jour et accessibles, concernant la situation sur le terrain. Au début, tout le monde naviguait sans boussole et il n'y avait pas de bonne imagerie; 2) l'équipement de protection nécessaire et sa bonne répartition entre les agents de santé primaires, les hôpitaux et les centres de soins résidentiels; 3) clarté et non ambiguïté sur les mesures prises et les nombreux problèmes d'interprétation sur le terrain; 4) la problématique du traçage, de la détection des sources et du suivi de l'isolement à domicile et de la quarantaine. Les gouverneurs, ainsi que leurs services de Planification d'urgence et leurs Cellules de crise, étaient en contact permanent avec tous les maires et leurs coordinateurs de Planification d'urgence.

Ainsi, les maires ont été informés de la situation et (de l'interprétation) des mesures. A l'inverse, les gouverneurs ont reçu les retours nécessaires sur les problèmes d'interprétation et d'application et sur les besoins

du terrain et ont pu escalader les questions insolubles, proposer des solutions et/ou résoudre eux-mêmes les problèmes au mieux de leurs capacités, soit pour ou avec les membres de la Cellule de crise. Progressivement, le rôle des gouverneurs a évolué pour s'impliquer activement dans la préparation des phases ultérieures de la gestion de crise et de la suppression progressive des mesures. Plus concrètement, il s'agissait de rechercher les moyens de rendre à nouveau possibles le plaisir et de plus en plus d'activités de la vie sociale, civique, économique, de loisirs, socio-culturelle et «événementielle».

À l'été 2020, Anvers a été confrontée à une soi-disant « vague estivale » : une augmentation spectaculaire des nombres d'infection. En partie sur commande du Conseil national de sécurité, j'ai travaillé avec le Centre national de crise, de nombreux virologues, la Cellule de crise provinciale et en étroite consultation avec les 69 maires, pour élaborer des règles spécifiques pour Anvers afin de ramener les nombres à la moyenne nationale avant le début de l'année scolaire. Grâce aux efforts de tous les habitants d'Anvers, cela a également été possible. Depuis cette période, la consultation de crise anversoise s'est étoffée de consultations hebdomadaires avec les zones dites de soins primaires, notamment sur le testing, les foyers locaux, le traçage de contacts local et la détection des sources, les vaccinations...

D'octobre 2020 à mai 2021, un confinement soi-disant intelligent était en vigueur en Belgique. A partir de janvier, pour garder un doigt sur le pouls, les gouverneurs se sont concentrés – en plus d'une poursuite adaptée des missions précédentes : la concertation avec le Centre national de crise, avec les maires, avec le Centre de crise provinciale – sur quelques mesures concernant la campagne de vaccination, qui est particulièrement réussie en Flandre.

Depuis octobre 2021, la Belgique est malheureusement confrontée à une nouvelle augmentation des taux d'infection. Il est à prévoir que le Comité de concertation prendra de nouvelles mesures très ciblées.